

## NOMINATIONS PARTICULIERES

### *A toute la Communauté diocésaine*

Paix et joie dans le Christ Jésus !

Pour le bien de l'Eglise Famille de Dieu qui nous est confiée et pour nous prêter concours dans le gouvernement du diocèse, après avoir médité et prié, nous procédons aux nominations suivantes :

1. Conformément au can. 495 - § 1 qui stipule que « Dans chaque diocèse sera constitué le conseil presbytéral, c'est-à-dire la réunion des prêtres représentant le *presbyterium* qui soit comme le sénat de l'Évêque, et à qui il revient de l'aider selon le droit dans le gouvernement du diocèse, dans le but de promouvoir le plus efficacement possible le bien pastoral et la portion du peuple de Dieu confiée à l'Évêque » et compte tenu des Statuts et du Règlement Intérieur du Conseil presbytéral de notre diocèse régulant et précisant le mode d'élection des membres du conseil presbytéral, la composition des membres, leur nombre ainsi que la durée de leur mandat, *nous nommons et constituons membres du conseil presbytéral les prêtres suivants pour cinq ans :*

A. Antoine	BUEYA bu BIPHASI
A. Adélar	MATOKO KHONDE
A. Albert	KIBINDA TSASA
A. André-E	YENGO ki NGIMBI
A. Antoine	KOKA NDITU
A. Bonaventure	MBUMBA NGUVULU
A. Bruno	YOKO KHONDE
A. Crispin	KHONDE NDUNDA
A. David	NDELO MBAMBI
A. Didier	MBUNGU KHONDE
A. Dominique	PFUMU MBAMBI
A. Eméry.P	MBADU MBADU
A. Emmanuel	LELO NGOMA
A. Ernest	PHEMBA ki PHEMBA
A. Flavien-M	KHONDE KHONDE
A. François	TUMA di FUALONGO
A. Georges	NSAFU NSAFU
A. Guillaume	KHONDE KINGIELA
A. Jean-Basile	MAVUNGU KHOTO
A. Jean-Claude	KHONDE MUTU
A. Jean-Cornelis	NKUANGA NGOMA
A. Jean-Patrick	MABIALA MBUMBA
A. Jean-Pierre	<b>BONONGA LIMAMBE</b>
A. Joseph	BATUEME ba KIKHELA
A. Matthieu	KIMBUENDE NYIMI
A. Maurice	MAKAYA NGIMBI
A. Médard	BIANU TSINGANA
A. Olivier	MALONDA VANGU
A. Paulin	NGOMA BANDENDA
A. Prosper	NGULU NGULU
A. Raphaël	MAKUELA MAVUNGU

A. Richard	KHONDE NGOMA
A. Roger	LELO MATUNDU
A. Roger	UMBA DIELA
A. Roger Olivier	MAKAYA NGIMBI
A. Romain	LULA NGIMBI
A. Sébastien	PFUTI PHABU
A. Sébastien	MALUTA MAKAYA
A. Séraphin	NZUNGU NZUNGU
A. Willy	TSASA NGOMA
P. Flavien	TSOLUKULA LUTETE, cp

2. Nous référant au can. 502 - § 1 selon lequel « parmi les membres Conseil presbytéral, quelques prêtres sont nommés librement par l'Evêque diocésain au nombre d'au moins six et pas plus de douze, qui constituent pour une durée de cinq ans le Collège des consultants, auquel reviennent les fonctions fixées par le droit », nous nommons *Consulteurs les abbés suivants* :

- *Antoine Bueya bu Biphasi*
- *Didier MBUNGU KHONDE*
- *Ernest PHEMBA ki PHEMBA*
- *Jean-Cornelis NKUANGA NGOMA*
- *Olivier MALONDA VANGU*
- *Prosper NGULU NGULU*
- *Raphaël MAKUELA MAVUNGU*
- *Roger Olivier MAKAYA NGIMBI*
- *Romain LULA NGIMBI*
- *Sébastien PFUTI PHABU*
- *Willy PHANZU TSASA*

En souhaitant à chacun un fructueux ministère, nous les confions tous au Seigneur et nous invitons toute la Communauté diocésaine à leur réserver un accueil fraternel, et surtout à les assurer d'une franche collaboration pour la bonne marche de notre Eglise Famille de Dieu.

Fait à Boma, le 04 décembre 2008,

*MBUKA Cyprien, cism*  
*Evêque de Boma*



*+ Cyprien Mbuca*